DÉPÔT LÉGAL
Nord
N° 29
1905

LE NUMÉRO 5 CENTIMES

L'Égalité
DE ROUBAIX TOURCOING

ONZIÈME ANNÉE — N° 1

DIMANCHE 1er JANVIER 1905

ABONNEMENTS
Nord et Départements limitrophes . . . Trois mois : 4 fr. 50 Six mois : 9 fr. Un an : 18 fr.
Autres Départements » 5 fr. 50 » 11 fr. » 22 fr.

RÉDACTION ET ADMINISTRATION :
ROUBAIX, 146, Rue Saint-Jean, 146, ROUBAIX

ANNONCES
Les annonces sont reçues directement au Bureau du Journal et dans toutes les Agences de Publicité

LIRE, DEMAIN

L'AFFAIRE AVON
Notes et Documents inédits

La Journée d'Hier

Les Japonais ont capturé, à Port-Arthur, quarante-trois canons russes. — Les assiégeants ont entamé la ligne de défense et bombardent la ville neuve. — On assure que l'escadre de la Baltique, incapable de lutter contre la flotte japonaise, ne continue pas sa route vers Port-Arthur.

—o—

L'interpellation sur la politique générale du gouvernement sera discutée à la Chambre le vendredi 13 janvier.

—o—

En Russie, le mouvement révolutionnaire se développe dans toutes les classes sociales.

—o—

La tempête a causé de graves accidents en France et en Belgique.

—o—

Le juge instructeur a poursuivi son enquête sur la mort du député Syveton.

—o—

Le docteur roubaisien Auclair, une des victimes de la catastrophe de la gare du Nord, à Paris, est mort à l'hôpital Lariboisière.

—o—

A Wattignies, un garçon boulanger a été écrasé par le car électrique.

—o—

Une saisie de deux cents kilos de tabac a été opérée à Roncq.

D'Esterhazy à Syveton

Ce grand parti nationaliste, le parti de l'honneur, de la vertu, après s'être incarné en Esterhazy, a pris la figure de Syveton. Cruelle mésaventure ! Car s'il fut démontré jadis qu'Esterhazy, favori de la haute armée, mignon des patriotes professionnels, symbole de la France honnête, n'était qu'un bandit, traître, escroc et souteneur, il est démontré maintenant que l'illustre Syveton, justicier implacable qui abattit sa main de justice sur le visage d'un vieillard pour venger l'armée et châtier la délation, ne fut qu'un voleur, évoluant dans une famille criminelle et abjecte.

Certes, il est inique de faire retomber sur tout un parti les vices et les crimes d'un homme. Il n'y a pas de troupeaux comme dit le proverbe, qui ne puisse avoir sa brebis galeuse. Mais quand un parti se prétend le gardien exclusif de la vertu et de l'honneur, quand il essaie de déshonorer tous ses adversaires, quand il remplace la discussion des idées par la violence, la calomnie et l'outrage, quand il refuse systématiquement aux autres partis toute probité et tout patriotisme, il a le devoir d'explorer la conscience et la vie de ceux qu'il choisit comme chefs et qu'il arbore comme étendards d'honneur.

Surtout quand un parti s'est solidarisé par calcul avec les vices et les crimes de quelques hommes tarés, quand il a exploité dans l'intérêt de sa politique ces vices et ces crimes, il en devient solidairement responsable. Pourquoi le nationalisme avait-il adopté Esterhazy ? Pourquoi s'était-il porté garant de son patriotisme et de sa probité ? Parce qu'il avait besoin, pour accabler criminellement l'innocent condamné, de glorifier le vrai coupable. Ainsi les bandits qui, contre toute vérité, toute justice et toute évidence, maintenaient Dreyfus au bagne étaient contraints par la logique de leur crime, de laver Esterhazy de tout soupçon. Ils prenaient donc sur leurs épaules la charge des vices, des crimes et des hontes du glorieux uhlan national. Pourquoi tout récemment les nationalistes se sont-ils groupés autour de Syveton ? Pourquoi s'obstinent-ils maintenant à le couvrir ? Parce qu'il avait poussé jusqu'aux dernières limites, par son attentat ignoble contre le général André cette politique de violence, d'obstruction et de scandale par laquelle l'opposition césarienne essaie de suppléer à l'insuffisance de son esprit et au néant de ses pensées. Au lieu de le désavouer nettement, le parti nationaliste, après quelques heures d'hésitation, s'était lié à lui, solidarisé avec lui. Il se proposait d'utiliser son acte pour discréditer le régime parlementaire et le gouvernement républicains. Dès lors, ayant fait de M. Syveton son drapeau, il est souillé tout entier de toutes les souillures qui atteignent ce drapeau.

Quelle cruelle mésaventure pour M. Lemaître ! Ce faux délicat, qui toute sa vie avait fait profession de mépriser la politique, s'imagina, quand il y entra sur le tard, que pour y réussir il fallait recourir à des procédés méprisables. On se rappelle jusqu'où il était descendu dans cette affiche où il accusait le parti républicain d'avoir puisé dans la caisse de Mme Humbert pour acheter le suffrage des électeurs. Maintenant, qu'aurait-il à dire si on abusait des désordres de comptabilité de la Ligue de la Patrie française pour l'envelopper, lui, le chef, lui, le président, dans l'accusation de vol qui accable son trésorier, le noble vengeur de la morale, l'incorruptible et farouche gardien de l'honneur militaire et de la loyauté française, le prévaricateur Syveton ?

Que celui-ci ait volé la Patrie française, qu'il ait détourné de la caisse de la Ligue au moins les cent mille francs qu'a restitués tardivement Mme Syveton, c'est absolument certain. M. Jules Lemaître a expressément reconnu qu'il n'avait pas connaissance de l'existence de cette réserve. Or, quand un trésorier ne se contente pas de placer à l'étranger, en valeurs à son nom, une somme de cent mille francs, quand il ne prévient même pas son président que cette somme existe et qu'elle est à la disposition de la Ligue, c'est qu'il a voulu se l'approprier. Dès maintenant donc, et même sans tenir compte des accusations infamantes portées contre les mœurs de M. Syveton par sa femme, sa belle-fille et son ancienne bonne, accusations qui peuvent être suspectes, M. Syveton est convaincu d'indignité, étant convaincu de vol.

Et si, maintenant, abordant le fond même du drame qui passionne à cette heure l'opinion, je me risque à dire toute ma pensée, je dirai que ce voleur a été assassiné par sa femme, avec la complicité de la famille et de l'entourage. Tout d'abord, sur la foi des premiers témoignages, j'ai cru au suicide. Et comment, nous qui ne connaissions ni Mme Syveton, ni sa fille Mme Ménard, ni son gendre Ménard, ni sa bonne Spillmaker, ni le médecin Tolmer, comment aurions-nous pu mettre en doute les témoignages concordants de tous ces personnages affirmant que M. Syveton s'était suicidé pour échapper au scandale d'effroyables révélations qui allaient le déshonorer ? Mais à mesure que par la suite même de l'information ouverte et continuée de toute part, dans le cabinet du juge et dans la presse, on a mieux connu les personnages et les témoignages, le doute est venu : l'hypothèse du suicide a perdu de sa valeur, et l'hypothèse de l'assassinat a gagné en vraisemblance et en force. Elle me paraît aujourd'hui toute voisine de la certitude.

Pourquoi, en effet, se serait-il suicidé ? Il avait, d'après sa femme à redouter deux ordres de scandale, pour des faits d'immoralité et pour des faits d'improbité. Mais, pour les premiers, la soudaineté de l'émotion manifestée par Mme Syveton et par le ménage Ménard, est tout à fait extraordinaire. Mme Syveton était informée déjà depuis longtemps de cet ordre d'accusation, puisque, bien des années avant, Mme Ménard, encore jeune fille, s'était plainte de violences exercées contre elle par M. Syveton, et qu'un examen médical avait eu lieu, qui avait donné, assure-t-on, des résultats négatifs. Comment, à de nouvelles déclarations de Mme Ménard, revenant sur le passé, Mme Syveton aurait-elle été à ce point transportée de colère et de dégoût qu'elle aurait signifié congé à M. Syveton ? Ou les faits d'immoralité reprochés à M. Syveton sont faux, et on ne comprend pas pourquoi il se serait suicidé, ou ils sont vrais, et on comprend mal comment ils auraient pu échapper pendant des années à la vigilance de Mme Syveton, avertie par une première déclaration de sa fille. Si M. Syveton était depuis des années un satyre déchaîné dans sa maison, Mme Syveton a été complaisante à ces ignominies : et il est inexplicable qu'elle ait eu soudain, la veille d'un procès politique où son mari était engagé, une révolte décisive de fierté et de pudeur. Au demeurant, contre cet ordre d'accusation, qui ne comporte guère de preuves, M. Syveton pouvait se défendre en rappelant précisément qu'une accusation de ce genre déjà portée contre lui par sa belle-fille avait été reconnue fausse.

D'autre part, quoiqu'il soit certainement un voleur, M. Syveton n'avait pas à craindre qu'un scandale éclatât contre lui à ce sujet devant la cour d'assises. Non seulement la Ligue de la Patrie française avait un trop grand intérêt à couvrir l'homme dont elle avait fait son champion et son héros pour provoquer elle-même ce scandale ; mais si le scandale avait été provoqué par d'autres, elle aurait, par politique, défendu M. Syveton. Puis, les choses se seraient réglées en douceur et silencieusement entre M. Syveton et les comités de la Patrie française. On ne voit donc pas ce qu'avait à redouter M. Syveton devant la cour d'assises. Dira-t-on que sa famille pouvait, elle, faire un éclat et le déshonorer ? Mais pourquoi l'eût-elle fait ? Ce ne peut être une révolte de conscience, puisque Mme Syveton savait depuis deux ans que son mari avait volé dans les caisses de la Patrie française et qu'elle n'en avait rien dit. Bien mieux elle avait consenti à utiliser pour son ménage les coupons des titres achetés avec le produit du vol. Elle était moralement complice de ce vol, et on ne peut s'expliquer cet accès subit d'indignation et de vertu. Dira-t-on que la famille aurait déchaîné ce scandale pour perdre M. Syveton ? Il fallait donc qu'elle fût résolue à s'en débarrasser à tout prix, et cela nous conduit à une autre hypothèse que le suicide.

Toutes ces difficultés d'ordre moral, jointes aux contradictions, aux réticences de Mme Syveton et aux difficultés matérielles du suicide tel qu'elle le décrit, m'ont amené à penser qu'il n'y avait pas eu en effet suicide, et que la famille, une famille d'aventuriers abjects, s'était débarrassée par le meurtre du député de Neuilly.

Pourquoi ? Qu'on prenne garde que M. Syveton était, politiquement, à bout de chemin ; que le vol commis par lui, avec l'évidente complicité de sa femme, dans les caisses de la Patrie française, ne pouvait manquer d'être connu un jour ou l'autre ; que les malversations probables de M. Syveton en d'autres affaires, comme l'affaire des fiches, pouvaient apparaître aussi. Déjà des rumeurs s'élevaient. Sourdement, mais certainement, M. Syveton allait être perdu dans son propre monde, obligé de quitter ses fonctions à la Patrie française, de perdre la belle prébende qu'il exploitait comme secrétaire de M. Boni de Castellane, de restituer peut-être, pour éviter le mépris éclatant de ses amis, toutes les sommes dérobées par lui à son parti et qu'il n'avait pas dévorées encore. Il était menacé, dans sa circonscription même, d'un discrédit imminent. C'était donc, à bref délai, l'effondrement total, non seulement pour lui, mais pour les siens. Il devenait incapable d'assurer le service des primes de l'assurance contractée au profit de sa femme. Au contraire, s'il mourait, la situation financière de la veuve était consolidée. Elle touchait l'assurance de 150.000 francs. Elle gardait tous les fonds dérobés par son mari à la Patrie française qui ne pouvait, pour exiger des comptes, soulever un linceul. On pouvait encore, avec ces réserves, jouir de la vie. Si à ces calculs de l'aventurière vous joignez l'évidente haine, inexpliquée encore, que M. Ménard portait à M. Syveton, et l'énigmatique pensée du médecin de quarante ans, ami intime et conseiller de la famille, si étrangement mêlé aux tragiques préparations du drame, vous entrevoyez toutes les combinaisons d'argent ou de sensualité d'où le meurtre est sorti. Et tout ce monde s'entendait aisément pour donner au meurtre figure de suicide.

C'est, selon moi, l'hypothèse la plus vraisemblable à l'heure présente : et le nationalisme, qui avait cru se servir de cet événement lugubre pour accabler le parti républicain, me paraît avoir abouti à démontrer que son chef M. Syveton fut un voleur, et que ce voleur a été supprimé par une abjecte famille d'assassins.

Jean JAURES.

LES collisions de trains

L'accident de la ligne du Nord. — Accidents inévitables et accidents que l'on peut éviter. — Les mesures à prendre.

L'accident survenu tout récemment sur la ligne du Nord, en gare de La Chapelle, ramène l'attention du public, et nous l'espérons aussi celle du service des ingénieurs, sur les moyens à employer, ou tout au moins à essayer, pour rendre ces accidents, sinon impossibles, du moins de plus en plus rares. L'augmentation progressive de la vitesse des express, augmentation réclamée impérieusement par le public, rend nécessaire l'organisation de procédés de protection auxquels on puisse accorder pleine confiance.

Il est malheureusement avéré que l'on restera toujours désarmé contre les accidents du genre de celui qui est advenu au rapide de Bordeaux, au mois d'octobre dernier. Si les suppositions qui ont été faites sur la cause de cet accident sont exactes ; s'il a été dû à une manœuvre criminelle, occasionnant par l'enlèvement d'un rail ou la création d'un obstacle le déraillement d'un rapide, soit en un point particulièrement dangereux, soit au moment précis où le rapide doit croiser un train venant en sens inverse, il faut avouer que toute la prudence humaine est impuissante à éviter ce genre de collisions. En est-il de même de l'accident survenu en gare de La Chapelle ? Il semble qu'il pourrait, ici, en être tout autrement.

D'après les affirmations du mécanicien du train tamponneur, les signaux d'arrêt sont restés pour lui invisibles, qu'ils aient été faits correctement ou non. Le fait paraît absolument vraisemblable, car le directeur des anciens établissements Caïl, qui se trouvait dans le train de Lille et a contribué au sauvetage des blessés, nous a affirmé que les fanaux blancs des locomotives de manœuvre ne s'apercevaient pas à 5 mètres de distance au moment de l'accident. Le train de Boulogne a donc continué à se jeter sur le train de Lille (à une vitesse indiquée par le mécanicien comme étant de 65 kilomètres à l'heure, ce qui est peut-être excessif si l'on tient compte des circonstances) jusqu'à ce que, à 25 mètres, il eût aperçu les fanaux rouges de protection du fourgon arrière. Il semble bien qu'à une aussi courte distance le mécanicien a pu cependant ralentir sa vitesse, en effet, pour qui se souvient d'un accident terrible, survenu en gare de Charenton, et qui a été l'occasion décisive de la mise en service des freins à air comprimé, il semble bien qu'un express qui roule à 65 kilomètres à l'heure ne se borne pas à écraser deux fourgons et une voiture, s'il n'a pas subi de ralentissement. Le fait serait plus improbable que jamais actuellement, car les trains express sont beaucoup plus lourds qu'ils ne l'étaient à l'époque de l'accident de Charenton.

Cela dit, eût-il été possible de prendre des mesures pour que le mécanicien du train de Boulogne aperçut les fanaux rouges 50, 75 mètres avant de se jeter sur le fourgon ? Et ne peut-on espérer que dans ce cas l'accident eût été sinon évité, du moins considérablement atténué ? En admettant que les signaux d'arrêt de la voie restent invisibles ou ne fonctionnent pas, est-il possible de garnir les fourgons de queue de fanaux assez éclairants pour doubler, tripler même la visibilité de ces fanaux, même en cas de brouillard ? La question a été étudiée en Amérique ; la solution a consisté à monter sur la locomotive deux fanaux électriques extrêmement puissants, actionnés par une turbine à vapeur, et possédant deux réflecteurs, l'un à axe horizontal dirigé dans le sens de la voie, l'autre à axe vertical, destiné à former en l'air un faisceau lumineux très élevé, visible à de très grandes distances par conséquent.

Dans le cas de brouillard intense, cette solution ne semble pas, « a priori », la plus heureuse.

Le faisceau lumineux horizontal forme probablement devant les yeux du mécanicien un nuage lumineux, visible pour ceux qui regardent le train, mais qui aveugle sans doute complètement le mécanicien et dérobe à sa vue tous les signaux.

Quant au faisceau vertical, il y a tout avantage à ce qu'il soit reporté au point vulnérable, c'est-à-dire en queue du train, et dans ce cas mieux vaut le diriger dans le sens de la voie que verticalement.

Or, qu'a-t-il été tenté en France dans cette voie ? Il faut bien le dire, les fanaux rouges de protection sont encore les quinquets d'il y a cinquante ans ; les progrès en ce sens ont été à peu près nuls, et cela pour un motif qui a pu paraître assez valable, celui de la sécurité. On admettait que seul le vieux quinquet permettait qu'on pût compter sur lui, « les yeux fermés ». Peu de lumière, très peu de lumière, mais pas d'extinction en marche. Pendant ce temps l'éclairage public et même domestique faisait des pas de géant. Des diverses sources, il semble que les meilleures soient la lampe électrique quand on dispose d'accumulateurs dans le fourgon ; mais surtout l'acétylène, pour lequel l'emploi dans les phares des automobiles semble tout à fait pratique et triomphant. Il existe à coup sûr des appareils d'éclairage à l'acétylène qui donnent des garanties absolues de parfait fonctionnement en même temps que de sécurité complète.

En dehors des signaux optiques, il semble aussi qu'il y aurait avantage à utiliser les signaux acoustiques. En pleine mer, en temps de brume, les paquebots ont recours à la sirène. Or, placer une sirène sur une locomotive ne semble pas une œuvre disproportionnée avec l'intérêt de la sécurité des voyageurs. Sans entrer dans les détails de la réglementation possible de l'emploi des sirènes, on peut concevoir qu'il serait ordonné au mécanicien de la mettre en marche chaque fois qu'il serait arrêté sur la voie, pour un motif quelconque, en dehors des arrêts normaux ; et l'emploi de ces signaux pourrait être réglé de façon à donner aux agents qui les entendraient des indications sommaires sur le motif de l'arrêt, — par exemple, le rythme des signaux des trains montants différerait de celui des signaux des trains descendants.

G. S.

Au Conseil Municipal de Lille

ENCORE UN PETIT IMPOT

Nous sortons du Conseil municipal où nous avons eu la surprise désagréable d'apprendre que les 17 centimes additionnels proposés par la municipalité étaient devenus 18 centimes. C'est 35.000 fr. d'impôt nouveau à ajouter aux 600.000 francs que nous avons signalés hier.

Mais le caractère particulier de cet impôt, c'est qu'il est créé pour régler une dette qui, ainsi que M. Desmons l'a démontré, n'est pas à régler pour l'instant.

Il s'agit d'une somme de 42.000 francs qui a été avancée à la Ville par M. Faye — dont les droits sont passés à la Compagnie des Tramways — pour l'expropriation de trois maisons de la rue de Fontenoy, et qui doit être remboursée à celle-ci en cinq annuités de 8.400 francs avec 3 % d'intérêt.

Or, c'est pour permettre au concessionnaire des Tramways de faire passer sa ligne dans la rue de Fontenoy, que l'expropriation avait été décidée, parce que la rue de Fontenoy n'avait pas la largeur exigée pour le passage d'un tramway.

L'expropriation, et par suite la dépense, a donc bien été motivée par les besoins de la Compagnie des Tramways.

Or, celle-ci n'a pas encore construit sa ligne sous prétexte qu'elle demande des modifications de tracé ; elle est donc mal fondée à réclamer quoique que ce soit à la Ville jusqu'alors. La municipalité veut cependant la payer.

Supposons que la Compagnie ne construise jamais sa ligne : est-ce que la Ville lui devrait le remboursement d'une dépense exclusivement motivée par la construction ?

Non assurément.

Cependant c'est pour rembourser à la Compagnie des Tramways une somme qui ne lui serait jamais due si elle ne construisait pas la ligne, que la municipalité veut taper à présent les contribuables de 35.000 francs.

L'avis de Desmons était qu'on ne devrait à la Compagnie le montant de l'avance faite pour cette expropriation que le jour où la Compagnie, dont la concession avait nécessité cette dépense, aurait exécuté ses propres engagements.

C'était la logique même ; et on se demande vraiment à quelle furie de création de centimes additionnels obéit la municipalité pour qu'elle arrive à en créer pour payer des dettes non exigibles et qui pourraient peut-être — à l'heure où elles le deviendront — être réglées sur les excédents ordinaires.

Mais nous reviendrons sur cette question, et nous montrerons comment M. Vandamme, adjoint aux finances, crée 84.000 fr. d'impôts pour payer ces 42.000 francs ; et cela, en dépit d'une très juste observation du citoyen Picavez qui a donné ce spectacle peu banal de coller — que le collé me pardonne l'expression — très justement sur une question de finances, le financier le plus compétent de la municipalité.

* * *

La séance du Conseil municipal et les théories qui y ont été émises par la municipalité en matière d'impôts et de dépenses, donneront lieu encore à d'autres observations que nous nous ferons un devoir de soumettre aux contribuables.

Signalons pour aujourd'hui que, par l'insistance de la minorité, les six cent mille francs d'impôts nouveaux n'ont été votés qu'avec la réserve que si les dépenses étaient réduites, ces impôts seraient réduits.

La véritable bataille s'engagera donc sur le budget des dépenses ; il appartiendra à la minorité de démontrer — sinon au Conseil qui ne paraît pas disposé à se laisser démontrer quoique ce soit — mais à la population, que les dépenses peuvent être diminuées, et que par suite, les impôts nouveaux ne doivent pas atteindre le chiffre énorme et inutile, proposé par la municipalité.

Ed. DELESALLE.

CHRONIQUE

L'origine de la mort

Quand j'étais petite, j'aimais beaucoup à me faire conter par mon oncle, le marin, les histoires qu'il avait entendues dans les pays lointains où il avait voyagé.

Voici ce qu'il me dit un soir, telle qu'il l'avait recueillie chez les Papous, dans la grande île que nous appelons Nouvelle-Guinée.

« Au commencement du monde, racontent les Papous, les hommes ne mouraient pas. Quand ils étaient devenus vieux, ils allaient se plonger dans un certain fleuve miraculeux où ils changeaient de peau, comme les serpents et les vers à soie le font à l'époque de la mue. Leur vieille défroque s'en allait à la dérive et ils sortaient de l'eau non seulement avec une peau neuve mais aussi avec des forces régénérées. J'aime à croire qu'ils noyaient du même coup tous les vieux soucis et rentraient dans la vie d'un cœur allègre et rajeuni, — car vois-tu mignonne, il ne servirait à rien d'avoir un visage sans rides, si l'on avait l'âme triste et fanée...

En ces temps bienheureux, vivait une femme que tu n'aurais peut-être pas trouvée belle, parce que tu n'as pas le goût des Papous. Mais avec ses cheveux noirs crêpus, ses dents éblouissantes de blancheur et ses yeux brillants dans son visage sombre, couleur de châtaigne bien mûre, Daoudaï, — elle s'appelait ainsi, — était belle, aux yeux des Papous.

Les années succédant aux années, Daoudaï était devenue vieille et laide. Son corps avait perdu sa souplesse, ses cheveux grisonnaient, il lui manquait des dents, et dans sa face ridée et terreuse, ses yeux ne riaient plus comme jadis.

C'était maintenant d'un pas alourdi qu'elle allait remplir sa jarre à la fontaine, chercher du bois à la forêt ou ramasser sur la grève des coquillages et des holothuries.

Mais elle se consolait en pensant que bientôt elle allait renaître à la vie insouciante et joyeuse de ses quinze ans.

Le jour marqué pour cette mystérieuse transformation arriva enfin, Daoudaï fit sa toilette à la façon des dames papoues, c'est-à-dire qu'elle arrangea ses cheveux en coiffure compliquée, ceignit ses reins d'un souple morceau d'écorce battue, entoura son cou d'un collier de dents de kanguroo et s'enfila dans le cartilage du nez un grand os pointu qui, à son idée, l'embellissait beaucoup. Ainsi parée, Daoudaï embrassa longuement son dernier né, un négrillon d'une dizaine d'années, vif, joli et têtu comme un petit âne, qui se cramponnait à elle et ne voulait pas la laisser partir.

Elle lui échappa pourtant, sortit de sa case, et s'éloigna rapidement du village, dont les toits ressemblaient à des bateaux renversés, séchant leur coque au soleil des tropiques.

Elle entra dans la grande forêt silencieuse, et, après avoir cheminé longtemps sous le couvert des arbres, parmi l'enchevêtrement des troncs et des lianes, elle arriva au bord du fleuve régénérateur.

L'onde miraculeuse passait en chantant, profonde et attirante comme le mystère de la vie. Et la vie, sur ces rives enchantées, triomphait : elle s'épanouissait en larges fleurs qui jamais ne se fanaient ; elle volait dans les airs avec les oiseaux du Paradis ; elle grouillait dans l'herbe avec les reptiles, bourdonnait avec les insectes, jacassait avec les perroquets, bruissait avec les feuilles et s'élançait droit vers le ciel, victorieuse de la mort, avec les troncs lisses des eucalyptus.

Daoudaï déposa soigneusement au pied d'un arbre sa tunique et son collier, l'os qui ornait son nez. Puis, frémissante, elle entra dans le fleuve et se mit à nager. Ses membres las se mouvaient avec lenteur et difficulté. Mais elle les sentit bientôt devenir plus agiles ; ses forces lui revenaient ; son cœur battait plus vite sous la poussée d'un sang chaud et plus généreux. Et en même temps il lui semblait qu'elle se dédoublait, que son enveloppe extérieure ne tenait plus à elle.

Un effort douloureux... Un grand déchirement... Et comme un papillon qui sort de son cocon, Daoudaï se débarrassa de sa vieille dépouille qui s'en alla toute flasque, emportée par le courant.

Alors Daoudaï, sortant de l'eau, ceignit ses reins de sa tunique d'écorce, remit ses bijoux, et jeta un dernier regard sur le fleuve, cherchant des yeux sa dépouille lamentable. Elle l'aperçut, accrochée à un pieu qui émergeait du fleuve, et les bras vides, agités par le courant, semblaient ceux d'un noir fantôme qui appellerait quelqu'un.

Cette vue secoua Daoudaï d'un étrange frisson.

Pensive, elle reprit le chemin de son village. A mesure qu'elle approchait, elle se réjouissait de reparaître aux yeux des siens, et surtout aux yeux chéris de son enfant, jeune et belle, avec des dents nacrées, ses cheveux noirs, et sa démarche souple.

Le premier être qu'elle aperçut fut justement son fils bien-aimé qui jouait sur le seuil de la case.

Elle vola vers lui et voulut le prendre dans ses bras.

Mais le négrillon la repoussa en criant :

— Eh quoi ! fit-elle subitement attristée, tu n'aimes plus ta mère ?

— Maman ! Elle est partie, fit l'enfant tout en larmes.

— Elle est revenue. C'est moi. Ne me reconnais-tu pas ? murmura Daoudaï, dont le cœur se serrait.

— Non, tu n'es pas maman, sanglota l'enfant indigné. Maman est vieille et tu es jeune ; elle est laide et tu es belle ; et je l'aime parce que c'est maman, et je ne t'aime pas, parce que tu es une étrangère. Va-t-en !

Daoudaï sentit mourir toute sa joie et tout son orgueil. Que lui importait d'être jeune et belle, si son enfant ne devait plus l'aimer. Quelle douleur ! Quelle amère déception !

Le cœur plein de larmes, elle retourna à pas lents sur les bords du fleuve de la vie.

La nuit tombait, lourde, menaçante ; des cris rauques de bêtes apeurées troublaient par instant le grand silence.

Au loin, sur les eaux gémissantes, dans le brouillard du soir, Daoudaï aperçut le fantôme de sa vieillesse qui lui faisait signe, de ses bras vides... Avec un soupir, elle se jeta dans le fleuve, nagea vers cette dépouille misérable qu'elle avait quittée avec tant de joie et, triste, la revêtit, ensevelissant à jamais sa jeunesse dans ce noir linceul.

Cette fois, quand elle revint, avec son ancien visage et son pauvre corps flétri et courbé, son enfant la reconnut et courut l'embrasser sur ses vieilles joues ridées où ruisselaient des larmes.

Pour ce baiser, elle avait renoncé à la jeunesse et à la vie immortelle.

Et c'est depuis lors que les hommes ont cessé de muer et qu'ils ont commencé à mourir.

Odette LAGUERRE.

ÉCHOS ET NOUVELLES

SAINT-SYLVESTRE

Une année ! une année encore au gouffre tombe !
...Un large pas de plus au but prédestiné ;
Un cheveu blanc de plus à mon front incliné;
Une pierre de plus ajoutée à ma tombe !

—o—

LE TEMPS EN JANVIER

Les prévisions de Jules Capré pour les premiers mois de l'année viennent de paraître. En janvier, on ne nous promet rien d'agréable. Jusqu'au 12, temps doux, pluvieux, alternances d'éclaircies ; à partir du 13, temps froid, sec, brumeux ou clair; du 13 au 19, mauvais temps, neige probable, et c'est à cette date que commence la mauvaise période. Jusqu'au 31, il faut s'attendre à des bourrasques : gros vents accompagnés de pluie et de neige. Les jours critiques sont les 27, 28, 30 et 31.

DEPECHES

PAR SERVICES SPÉCIAUX

LA GUERRE Russo-Japonaise

A PORT-ARTHUR

Capture de canons russes

Tokio, 30 décembre. — **Les pièces d'artillerie prises au fort d'Erloungchan comprennent quatre canons de gros calibre; plusieurs d'un calibre inférieur, 30 de 37 millimètres et 2 canons-revolvers.**

Les assauts du mois d'octobre

Pétersbourg, 30 décembre. — Le journal « Rousskoé Slovo, publie le télégramme suivant de son correspondant de Chéfou :

— Les témoins oculaires de l'assaut de Port-Arthur du 25 octobre disent que les assaillants avaient simultanément mené l'attaque contre trois points. Au commencement du mois d'octobre, l'ennemi avait réussi à approcher des forts et à occuper les contrescarpes, mais les Russes n'avaient néanmoins pas cédé et restaient toujours dans les forts. L'acharnement des deux côtés avait atteint son apogée. Ce n'était plus un combat, c'était une tuerie.

Les batteries russes détruisaient des rangs entiers des assaillants, mais de nouvelles troupes venaient aussitôt remplacer ceux qui avaient succombé, et l'attaque continuait toujours. Tantôt les Japonais réussissaient à repousser les Russes et à pénétrer dans l'intérieur des forts. Une lutte corps à corps s'engageait alors près des canons. Tantôt les réserves russes venaient au secours et les Japonais reculaient à leur tour.

Non seulement la forteresse, mais aussi la ville était canonnée. Un projectile éclata dans l'hôpital et la nouvelle ville et tua plusieurs malades et en blessa d'autres. Tous les malades et les blessés qui étaient en état de marcher sortirent alors et voulurent se sauver dans les rues, mais on n'était nulle part à l'abri du danger. Les projectiles tombaient partout.

Vers le soir, la canonnade et l'attaque devinrent encore plus intenses. L'ennemi voulait à tout prix prendre la ville.

Vers onze heures du soir, les Japonais percèrent les rangs des défenseurs dans la batterie de Kourzannaia, mais les Russes la leur reprirent bientôt.

Le lendemain, la canonnade recommença. Un projectile détruisit les machines de la rédaction du journal « Novy Kray » ; quatre ouvriers furent tués et six blessés. Le journal continue néanmoins à paraître. »

Gros succès japonais

La prise du fort d'Erloungchan est le plus important succès que les Japonais aient remporté devant Port-Arthur depuis le commencement du siège. C'est le premier des grands forts enlevé par eux.

Le fort d'Erloung se compose en réalité d'un groupe de trois forts situés sur le secteur Nord, à deux kilomètres du fort Kikouan dont une des avancées a été enlevée récemment par les assiégeants.

Placé aux abords immédiats de la dépression du Loun-Ho, le fort Erloung domine la grande trouée par où passe le chemin de fer qui vient de Moukden et de Dalny.

Cette trouée est une voie naturelle d'accès pour pénétrer au cœur de la place. Le fort Erloung est une des clefs du secteur nord, celui dont les assiégeants avaient le plus d'intérêt à se rendre maîtres.

Aussi les Japonais ont-ils toujours cherché depuis cinq mois, à enlever cet ouvrage, contre lequel ils avaient fait porter tous leurs efforts. Dès la fin d'octobre, ils étaient arrivés jusqu'au bord du fossé et avaient fait sauter avec de la dynamite le mur de la contre-escarpe. Depuis cette époque, ils s'étaient efforcés vainement par une série d'assauts, de pénétrer dans le fort. Toujours ils s'étaient heurtés à la résistance opiniâtre des Russes et avaient échoué en subissant des pertes considérables.

Mais l'énergie et l'obstination des Japonais ne s'étaient pas démenties. Tout doucement, en creusant nuit et jour dans le roc, ils étaient parvenus à conduire leurs galeries de mines presque sous le parapet.

Mercredi matin, sept mines chargées de dynamite ont fait explosion et ont déterminé l'effondrement du parapet. Par cette brèche énorme, les colonnes d'assauts se sont précipitées, et, après un combat furieux, se sont rendues maîtresses du fort proprement dit.

C'est évidemment un très gros succès pour les Japonais, car la ligne de défense principale de la place se trouve aujourd'hui sérieusement entamée.

Si les Japonais peuvent se maintenir à Erloungchan, la chaîne des grands forts qui défendent le secteur Nord-Est se trouvera définitivement brisée, et les autres ouvrages de ce secteur, tels que les forts Kikouan-Chang et Song-son-Chan, déjà sérieusement menacés, devront fatalement succomber.

On télégraphie de Tokio que les Japonais continuent à construire des mines contre tous les ouvrages du secteur est de l'enceinte principale de Port-Arthur.

En même temps, l'aile droite de l'armée assiégeante poursuit un bombardement violent et effectif de la ville neuve.

En Mandchourie

50,000 CHINOIS RÉDUITS A LA MISÈRE

Pétersbourg, 30 décembre. — On télégraphie de Kharbine au « Novoïé Vrémia » que des Chinois, arrivés du Midi, racontent que les Japonais ont ruiné, réduit à la mendicité plus de 50,000 Chinois qu'ils ont chassés de la Mandchourie méridionale en les envoyant dans le Nord. Il devient difficile de les nourrir.

D'après les récits des Chinois, les Japonais ont amené dans l'armée un millier de chariots blindés à quatre roues, avec un protecteur en fer par devant, percé au milieu de trous, servant de meurtrières. Les